

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION B2C - ÉTÉ 2022

Préambule

L'utilisation du Pass Expérience La Clusaz implique la connaissance et l'acceptation sans réserve par la personne (ci-après dénommée le « Client » et/ou « L'Utilisateur »), de l'intégralité des présentes CGVU, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Définitions

La SEML La Clusaz - Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz, Société anonyme d'économie mixte au capital de 200 000,00 euros RCS ANNECY B 527 672 398 dont le siège social est 1 Place de L'Église – Mairie de la Clusaz 74220 la Clusaz – Tél. 04 50 32 65 00 – Fax. 04 50 32 65 01, se charge de la gestion du site de vente en ligne du Pass Expérience La Clusaz (collecte des informations et des règlements en ligne) et des ventes de pass au comptoir. Le Client est la personne qui commande un ou plusieurs Pass Expérience La Clusaz. L'Utilisateur est la personne détentrice du Pass Expérience La Clusaz qui est nominatif et individuel.

Description du produit

Le pass Experience donne accès, sur la commune de La Clusaz, pendant la durée de validité indiquée lors de l'achat et suivant les conditions et modalités précisées ci-après :

- Accès illimité durant les horaires d'ouvertures et selon les conditions sanitaires en vigueur pendant la validité du pass :

Aux remontées mécaniques et à la luge d'été, à la patinoire, à la base loisirs du Bélier Club, aux terrains de tennis (location des terrains), au tir à l'arc (séance 30 min uniquement), au Big Air Bag, au practice du golf des Confins, au mini-golf des Confins, à l'Espace Aquatique (entrée piscine uniquement), entrée au Hameau des Alpes (visite pédagogique de l'espace reblochon et musée du ski).

- Accès à des réductions sur les activités suivantes :

**Activités encadrées par le Bureau des guides de La Clusaz : Randonnée* journée uniquement le week-end adulte : -10% et enfant (4-12 ans) : -10%, Canyoning* découverte (à partir de 13 ans) : 59 € au lieu de 62 €, grande descente (à partir de 13 ans) : 69 € au lieu de 72 €, école d'escalade enfant* (de 8 à 12 ans) : 46 € au lieu de 48 €, Via ferrata*de La Clusaz Yves Pollet-Villard (à partir de 13 ans et taille sup. à 1.40 m.) : 65 € au lieu de 67 €*.*

La liste des prestations proposées par le bureau des guides peut être amenée à évoluer, notamment en raison des mesures sanitaires liées au COVID-19. Chaque Utilisateur est donc invité à consulter www.laclusaz.com pour se tenir informé de changements éventuels.

Conditions d'accès aux activités

L'Utilisateur doit être porteur du support valide durant l'utilisation de l'activité.

Le Pass est strictement personnel et incessible.

L'Utilisateur du Pass Expérience La Clusaz doit se conformer aux règles d'utilisation, aux conditions et au règlement de l'activité pratiquée. Le Pass fonctionne sur la base de prestations spécifiques aux individuels et non aux groupes (type club, associations...).

Le Pass La Clusaz Expérience ne donne pas d'accès prioritaire sur les prestations proposées : ni lors de la réservation, ni lors de l'attente du passage à l'activité. Le Pass Expérience La Clusaz doit être présenté aux prestataires avant chaque activité. Le Pass sera contrôlé par chaque Prestataire soit par une borne automatique pour les remontées mécaniques et la luge d'été soit par un contrôle via une application téléphonique. Si la photo ne correspond pas aux critères demandés (récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef) le prestataire pourra le cas échéant modifier la photo liée à la carte magnétique s'il considère que la photo n'est pas conforme (la photo ne pourra être modifiée qu'une seule fois).

Bélier Club - Base de loisirs du Champ Giguet : Ouverture tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00. Les tickets ou jetons sont délivrés uniquement à l'unité, sur présentation du pass. Les possesseurs du Pass Expérience La Clusaz doivent réitérer leur demande de ticket pour chaque passage.

Big Airbag : À partir de 9 ans et +35kg, sans réservation. Se présenter directement à l'activité avec le pass

Bumper boat : Sans réservation, sous la responsabilité des parents, un jeton est délivré pour mettre en route le bateau.

Château gonflable : Enfants de 2 à 5 ans. Sans réservation. Se présenter directement à l'activité avec le pass.

Parcours aventure : Sans réservation. Se présenter directement à l'activité avec le pass. À partir d'1m10

Trampoline : À partir de 5 ans. Sur réservation en caisse.

Trophy kid : À partir de 4 ans et jusqu'à 1m30. Sans réservation, se présenter directement à l'activité.

Tyrolienne : Sans réservation, se présenter directement à l'activité.

Espace aquatique : Ouverture tous les jours de 10h00 à 19h00, mercredi et dimanche de 10h00 à 20h00. Le pass donne accès aux bassins, pentagliss et toboggan, il ne donne pas d'accès gratuit à l'espace Fitness/Welness, ni à la participation aux activités ou animations aquatiques.

Golf des Confins – Practice : Ouverture tous les jours de 9h00 à 19h00. Sans réservation.

Hameau des Alpes : Ouverture du mardi au dimanche de 13h00 à 19h00. Sans réservation.

Patinoire municipale : Ouverture en séance publique du Mardi au Dimanche de 14h00 à 18h00 et séance family (jardin des glaces) Mercredi, Samedi et Dimanche de 10h00 à 12h00. Fermé le lundi. Fermeture exceptionnelle les 2 et 3 Juillet

Tennis - Location de courts : Ouverture de l'accueil tous les jours : 8h30-12h30 et 14h00-18h30 (dimanche : 9h00-12h30 et 14h00-18h30). Réservation à effectuer au Club des Sports.

Pour réserver un court, les 2 joueurs doivent être détenteurs chacun d'un Pass Expérience La Clusaz. Au cas où une seule personne posséderait un pass, seule cette dernière est exemptée du tarif à régler. L'autre doit s'acquitter de la moitié restante du tarif de la location, basée sur le prix « Invité ». La location du matériel est incluse dans le Pass. Une pièce d'identité en guise de caution est demandée

Tir à l'arc : Ouverture tous les jours 9h30-12h30 et 15h00-19h00. À partir de 8 ans, réservation et ticket disponible au chalet situé sur le pont de la luge d'été. Séance de 30 min uniquement et prêt de matériel.

Luge d'été : Ouvert tous les jours du 9 Juillet au 28 Août tous les jours de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 – Du 04 Juillet 2022 au 08 Juillet 2022 puis du 29 Août au 4 Septembre 2022 ouverture uniquement l'après-midi de 14h00 à 17h30. Les enfants de moins d'1m25 doivent être accompagnés d'un adulte muni de son propre ticket d'entrée. Se présenter directement à la télécabine de la Patinoire. Pas de passage en caisse nécessaire. Gel hydroalcoolique fourni et port du masque obligatoire.

Remontées Mécaniques : Ouvert tous les jours du 9 Juillet au 28 Août tous les jours : télécabine de Beauregard - de 9h30 à 17h30 / télésiège du Merle - de 9h30 à 17h15 / télésiège du Loup - de 9h40 à 17h00

Du 04 Juillet 2022 au 08 Juillet 2022 puis du 29 Août au 2 Septembre 2022. Ouverture uniquement du télécabine de Beauregard de 9h30 à 17h30, télésiège du Merle et du Loup ouverts le week-end de 9h30 à 17h15 (télésiège du Merle) et de 9h40 à 17h00 (télésiège du Loup).

Télécabine de Beauregard, télésièges du Crêt du Merle et Crêt du Loup : se présenter directement au départ des installations, aucun passage en caisse. Pas de réservation nécessaire. L'utilisateur doit utiliser son support pour accéder aux tourniquets, que l'utilisateur soit piéton, vététiste ou parapentiste. Une photo de l'utilisateur sera prise au premier passage et servira pour les contrôles ultérieurs.

Ces activités étant fortement impactées par les restrictions sanitaires liées au COVID-19, nous vous invitons à consulter le site internet pour connaître les dernières informations concernant les restrictions sanitaires : passeexperience.laclusaz.com

Conditions de validité de l'offre :

Du samedi 02 Juillet au dimanche 04 septembre 2022 inclus

Durée de validité du pass

Le Pass Expérience La Clusaz est valable au cours du délai mentionné et configuré sur la carte magnétique lors de l'achat.

Conditions de validité du pass

L'Utilisateur doit être porteur du Support pour accéder à l'activité. Le support étant personnel et incessible, toute fraude entraîne l'invalidité immédiate du Pass.

LES TARIFS :**- Vente en ligne ou au comptoir de l'Office de Tourisme.**

Plein tarif de 3 à 28 jours consécutifs : 3 jours : 65 €, 4 jours : 71,00 €, 5 jours : 76,00 €, 6 jours : 82,00 €, 7 jours : 88,00 €, 8 jours : 94,00 €, 9 jours : 100,00 €, 10 jours : 106,00 €, 11 jours : 112,00 €, 12 jours : 118,00 €, 13 jours : 124,00 €, 14 jours : 129,00 €, 15 jours : 135,00 € – Journée supplémentaire + 6,00€.

- Vente en ligne prévente J-7 :

Tarif prévente J-7 uniquement en ligne de 3 à 28 jours consécutifs : 3 jours : 55 €, 4 jours : 60,00 €, 5 jours : 65,00 €, 6 jours : 70,00 €, 7 jours : 75,00 €, 8 jours : 80,00 €, 9 jours : 85,00 €, 10 jours : 90,00 €, 11 jours : 95,00 €, 12 jours : 100,00 €, 13 jours : 105,00 €, 14 jours : 110,00 €, 15 jours : 115,00 € – Journée supplémentaire + 5,00€.

Attention toute journée supplémentaire doit être comprise dans la commande initiale. Si une journée est ajoutée après l'achat initial du pass elle sera facturée 20,00€ / jour supplémentaire.

Mode de commande

En ligne sur le site passexperience.laclusaz.com : le client réalise sa commande sur internet sur le site passexperience.laclusaz.com. Il sera demandé au client de saisir les informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, choix de la durée du pass, date de validité du pass. Le client devra charger, pour chaque utilisateur, une photo d'identité couleur Largeur 3,5 cm. Hauteur : 4,5 cm (récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef) format JPEG.

Au comptoir de l'Office du Tourisme de La Clusaz :

Les pass peuvent être également achetés au comptoir de l'Office de Tourisme sous réserve d'avoir la présence des bénéficiaires ou à défaut les photos type identité (récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef) des futurs porteurs de Pass.

Réduction

Si le client possède un code de réduction, le code est uniquement valable en ligne sur le site internet passexperience.laclusaz.com. Le code est à saisir avant la validation de la commande.

Mode de livraison

Le support est une carte magnétique aussi appelée keycard qui est personnelle et incessible. Cette carte permettra l'accès aux prestations décrites ci-dessous.

Le client aura plusieurs possibilités de retrait de keycard :

- Soit de recharger un support magnétique de type skidata
- Soit en récupérer chez son hébergeur partenaire
- Soit au comptoir de l'office du tourisme de La Clusaz.

Modalité de paiement du Pass Expérience La Clusaz

Les paiements sont effectués en devises euros :

Mode de règlement

En ligne sur le site internet passexperience.laclusaz.com :

- Carte bancaire

Au comptoir de l'office du tourisme de La Clusaz :

- Carte bancaire
- Espèces
- Chèques
- Chèques vacances

Contrôle du pass

Le Client doit être porteur du support durant toute l'utilisation de toutes les activités. La carte magnétique étant personnelle et incessible, une photo de l'utilisateur permettra le contrôle du porteur.

Si la photo ne correspond pas aux critères demandés (récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef) le prestataire pourra le cas échéant modifier la photo liée à la carte magnétique s'il considère que la photo n'est pas conforme (la photo ne pourra être modifiée qu'une seule fois).

En cas de perte : duplicata possible auprès de l'accueil de l'office du tourisme et non auprès de l'hébergeur. Frais de mise en opposition et de gestion : 10 €.

Cas de force majeure : En cas d'intempéries ou de mauvaises conditions météorologiques qui entraîneraient la fermeture totale ou partielle d'une des activités ou services, aucun dédommagement ne sera effectué. Seul un arrêt complet de la totalité des activités sur une durée de plus d'une journée, peut donner lieu à un dédommagement délivré par La SEML La Clusaz.

Ce dédommagement peut prendre les formes suivantes, au choix du Client : soit d'une prolongation immédiate de la durée de validité du Pass ; soit un avoir sur l'achat d'un Pass pour l'année suivante. La SEML La Clusaz n'est en aucun cas responsable des dommages occasionnés sur les activités.

Droit de rétractation : la commande d'un ou plusieurs Pass Expérience La Clusaz n'ouvre droit à aucun délai de rétractation, ces Pass devant être utilisés pendant une période déterminée.

Remboursement : Dans le cas où les Pass délivrés ne seraient pas utilisés, ceux-ci ne seront ni remboursés, ni échangés.

"Garantie remboursement Covid-19" pour vous permettre de choisir entre un avoir ou un remboursement pour l'une des raisons suivantes : Nouveau confinement officiel au niveau national, régional, départemental ou du pays de résidence ou restrictions de déplacement au niveau national, régional, départemental ou du pays de résidence.

Si l'une des raisons ci-dessus intervenait pendant le séjour, vous obtiendriez le remboursement ou un avoir au choix au prorata temporis des journées de pass non utilisées.

Réclamations : Toute réclamation doit être transmise au service accueil de l'Office du tourisme dans un délai de 15 jours suivant la survenance de l'évènement à l'origine de ladite réclamation, à l'adresse suivante : SEML La Clusaz 161 Place de l'Église 74220 LA CLUSAZ ou par mail : accueil@laclusaz.com

Non-respect des présentes conditions : Le non-respect du caractère personnel du Pass Expérience La Clusaz entraînera la résiliation du contrat et son annulation.

Protection des données à caractère personnel : L'ensemble des informations qui sont demandées par La SEML La Clusaz pour la délivrance d'un Pass est obligatoire.

Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du Pass ne pourra intervenir. Certaines données (adresse postale, e-mail, n° Tél.) pourront également être demandées aux Clients par La SEML La Clusaz - Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz, pour permettre l'envoi d'offres commerciales par ce dernier, selon les modalités prévues par la loi LCEN du 21 juin 2004. La transmission de ces données par le Client est facultative.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à La SEML La Clusaz.

Conformément à la Loi informatique et libertés et au RGPD (Règlement Général de Protection des Données personnelles), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes auprès de la société en écrivant à l'adresse suivante : SEML LA CLUSAZ – 161 Place de l'Église 74220 LA CLUSAZ. En application de l'article 147 du Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019, toute personne peut recevoir les informations du présent paragraphe sur un support écrit, après une simple demande orale ou écrite auprès du service susvisé.

Les données relatives à l'utilisation des activités sont également collectées à des fins de statistiques, de gestion et de contrôle de validité du Pass. Les photos qui sont obligatoires, comme stipulé plus haut, sont destinées exclusivement à l'identification du titulaire du pass concerné, elles seront automatiquement supprimées à la fin de la saison estival. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à la SEML La Clusaz - Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz.

Prise de photos aux bornes des remontées mécaniques : en vue de lutter contre la fraude, l'utilisateur est informé que des photographies sont automatiquement prises lors de son passage, par les bornes de contrôle du domaine skiable de La Clusaz. Lesdites photographies sont alors comparées par des contrôleurs assermentés qui peuvent ainsi confondre les fraudeurs. Ce traitement est effectué sous la responsabilité du Groupement des Remontées Mécaniques, représenté par Monsieur Jean-Christophe HOFF, agissant en qualité de Directeur Général, et dont les coordonnées sont GRM LA CLUSAZ – 115 Route de l'Etale – 74220 LA CLUSAZ – tel 0450024564 – mail serviceclient@satelc.fr. Responsable des traitements : SATELC Remontées mécaniques. Les photographies sont uniquement destinées au Groupement des Remontées Mécaniques ; elles sont automatiquement supprimées à la fin de validité du forfait de l'utilisateur photographié.

Traduction et loi applicable - règlement des litiges : dans le cas où les présentes CGVU seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française est la seule à faire foi. En conséquence, en cas de difficulté d'interprétation / d'application de l'une des quelconques dispositions des présentes CGVU, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française. Les présentes CGVU sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français. À défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.